

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi, 6 novembre 2001, à 19 h 30, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires Yves Ballard, Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Pierre Diamond, Gabriel Ducharme, Manon Handfield, Jean-Louis Lachapelle, Alain Langlois, Louise Legault-Choquette, Marc-André Lehoux, Anne-Marie Loiselle, André Mc Nicoll, Yvan Noël, Hélène Roberge, Paul St-Onge, Line Tessier ainsi que Francine Charbonneau et Diane Miron, représentantes du Comité de parents.

SONT ABSENTS : madame Huguette Bussièeres et monsieur Alain Villemure.

ABSENCES MOTIVÉES : mesdames Lucie Legault, Renée Roy et monsieur Jean-François Rabouin.

Assistent également à cette séance : mesdames Ginette Jacques, directrice générale, Monique Hébert, directrice générale adjointe, Suzanne Séguin, secrétaire générale et messieurs Jean-Guy Brais, directeur du Service des ressources humaines, Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières, Serge Dubé, directeur général adjoint, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Daniel Grisé, directeur du Service des ressources informatiques, Louis Laliberté, directeur du Service des ressources éducatives et Pierre Massicotte, directeur du Service de l'organisation scolaire.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Gabriel Ducharme, président, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-049-11-01 Il est proposé par monsieur Jean-Louis Lachapelle d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 octobre 2001.
4. Affaires relatives à la dernière séance.
5. Parole au public.
6. Affaires reportées et affaires nouvelles :
 - 6.1. États financiers 2000-2001
 - 6.2. Comité EHDAA / nomination d'un représentant d'un organisme extérieur
 - 6.3. Affiliation à l'Association régionale du Sport Étudiant du Richelieu

6.4. Manifestation en signe de paix / félicitations aux élèves et au personnel de l'école secondaire De Mortagne.

7. Information :

- 7.1. Dotation du personnel enseignant
- 7.2. École de la Roselière / autorisation du ministre
- 7.3. Cadre ministériel en animation spirituelle et engagement communautaire
- 7.4. Programme «Une école ouverte sur son milieu»
- 7.5. Conseil d'établissement de l'école de la Passerelle / remerciements
- 7.6. Équité salariale / moyens de pression.

8. Affaires diverses.

9. Parole au public.

10. Parole aux membres du Conseil.

11. Levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENU LE 2 OCTOBRE 2001

C-050-11-01 Il est proposé par monsieur Yvan Noël d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 octobre 2001 et ce, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES RELATIVES À LA DERNIÈRE SÉANCE

Des précisions sont apportées eu égard au projet d'intégration et d'enrichissement des élèves à l'école Mère-Marie-Rose. Le sujet sera repris à une séance ultérieure.

Il est convenu de prévoir la mise en place d'un programme d'entretien préventif des douches oculaires dans les laboratoires des écoles secondaires.

L'addenda numéro 2 au protocole d'entente pour le financement d'une école secondaire à Sainte-Julie est déposé.

Une copie de l'avis du Comité de parents sur le projet de modification à l'horaire des élèves des secteurs centre et ouest est déposée. Ce dossier sera repris lors d'une prochaine séance.

Des informations supplémentaires sont apportées aux journées portes ouvertes relatives à la promotion de l'école secondaire publique.

5. PAROLE AU PUBLIC

Le directeur de l'école De Bourgogne, monsieur Serge Louka, accompagné du président du conseil d'établissement, monsieur Luc Picard, présentent et commentent leur dépliant explicatif intitulé «Projet éducatif et plan de réussite 2000-2005».

Le président, monsieur Gabriel Ducharme, félicite et remercie sincèrement les représentants de cette école pour la qualité de cette publication.

Monsieur Normand Varin, président du conseil d'établissement de l'école secondaire Du Grand-Coteau, intervient afin d'informer mesdames et messieurs les commissaires du besoin des présidents et présidentes des conseils d'établissement de se rencontrer pour échanger ensemble. Il fait part aussi de sa préoccupation en égard à l'exode des élèves vers le secteur privé.

Le président, monsieur Gabriel Ducharme, confirme que c'est du ressort du milieu de poser des gestes en ce sens.

6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES :

6.1 États financiers 2000-2001

Le directeur du Service des ressources financières, monsieur Pierre Charland, présente monsieur Denis Giroux, vérificateur externe de la firme comptable «Ruel, Giroux, Dorion, comptables agréés». Monsieur Giroux explique le rapport de vérification ainsi que le rapport de l'exercice financier 2000-2001.

C-051-11-01 Il est proposé par monsieur André Mc Nicoll de recevoir le rapport financier de l'exercice financier 2000-2001 et le rapport après vérification du vérificateur externe, tel que déposés à l'annexe ACC-009-11-01.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le président, monsieur Gabriel Ducharme, souligne les efforts de concertation du personnel de la Commission scolaire dans ce dossier.

6.2 Comité EHDAA / nomination d'un représentant d'un organisme extérieur

Le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Louis Laliberté, présente le dossier susmentionné.

Considérant le troisième alinéa de l'article 185 de la Loi sur l'instruction publique relatif à la composition du Comité EHDAA;

Considérant le résultat de l'appel de candidatures effectué auprès des organismes qui dispensent des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;

C-052-11-01 Il est proposé par monsieur Jean-Louis Lachapelle de nommer madame Christiane Duval à titre de représentante d'un organisme extérieur au sein du Comité EHDAA de la Commission scolaire.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.3 Affiliation à l'Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu

Le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Louis Laliberté, présente le dossier susmentionné.

C-053-11-01 Il est proposé par madame Suzanne Chartrand que la Commission scolaire des Patriotes paie une affiliation de 225 \$ de base ainsi que 0,15 \$ pour la population étudiante basée sur un critère PER CAPITA de la population scolaire de la Commission scolaire et ce, au 30 septembre de l'année scolaire en cours. Cette affiliation symbolise la reconnaissance de la Commission scolaire aux buts que poursuit l'Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu conformément aux lettres patentes de cette dernière.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Délégation à l'Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu

C-054-11-01 Il est proposé par monsieur Alain Langlois que la Commission scolaire des Patriotes mandate messieurs Bernard St-Denis, Denis Dragon, Yves Leduc et madame Ghislaine Desjardins à titre de délégués auprès de l'Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu. Le mandat de cette délégation sera essentiellement en rapport avec le programme d'activités 2001-2002 que l'Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu a soumis à notre attention. À cet effet, ils sont officiellement mandatés pour participer au processus de décision de ladite association et donner suite à la décision prise conformément aux procédures établies dans notre Commission scolaire.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.4 Manifestation en signe de paix / félicitations aux élèves et au personnel de l'école secondaire De Mortagne

Considérant les attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis;

Considérant le désir des élèves et du personnel de l'école secondaire De Mortagne d'apporter leur support aux élèves de New-York;

Considérant la participation de plus de 2000 personnes au symbole de paix et la déclaration du territoire de l'établissement «*zone de non-violence*»;

C-055-11-01 Il est proposé par madame Hélène Roberge d'adresser un vote de félicitations aux élèves et au personnel de l'école secondaire De Mortagne pour le message d'espoir et de solidarité qu'ils ont livré, le 5 octobre 2001, et pour avoir déclaré le territoire de l'établissement «*zone de non-violence*».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. INFORMATION :

7.1 Dotation du personnel enseignant

Le directeur du Service des ressources humaines, monsieur Jean-Guy Brais, présente et commente un document relatif à la dotation du personnel enseignant.

7.2 École de la Roselière / autorisation du ministre

Les membres prennent connaissance d'une lettre du ministre de l'Éducation confirmant l'autorisation de l'établissement de l'école de la Roselière aux fins d'un projet particulier pour les années scolaires 2001-2002 et 2002-2003.

7.3 Cadre ministériel en animation spirituelle et engagement communautaire

Le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Louis Laliberté, présente et commente les orientations du ministère de l'Éducation dans le dossier du nouveau service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire.

7.4 Programme «Une école ouverte sur son milieu»

Le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Louis Laliberté, informe les membres du Conseil que madame Louise Rivard agira à titre d'agente de développement de projets, dans le cadre du programme «Une école ouverte sur son milieu».

7.5 Conseil d'établissement de l'école de la Passerelle / remerciements

Une lettre est déposée au dossier.

7.6 Équité salariale / moyens de pression

Le directeur du Service des ressources humaines, monsieur Jean-Guy Brais, fait état des derniers développements dans ce dossier.

8. AFFAIRES DIVERSES

Néant.

9. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

Néant.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

C-056-11-01 À 22 h 30, il est proposé par madame Luce Deschênes Damian de lever la présente séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

président

secrétaire générale

SS/ag